

## Fracturation

La roche est perforée par des millions de litres d'eau, des tonnes de sable et de composants chimiques. La fracturation hydraulique est interdite en France depuis la loi Jacob de 2011.

## Un chiffre

**100** Le nombre de puits de pétrole conventionnel existant autour de Courtenay. Le gisement produit 750 barils, soit 120.000 litres par jour.

## Gisements

Les concessions de forages pétroliers du Loiret, sur Château-Renard et Saint-Firmin-sur-Loire, datent de 1964. Elles produisaient, en 2011, 39.480 tonnes de pétrole brut par an.

ENVIRONNEMENT ■ Demandes de permis miniers déposés pour déceler des hydrocarbures dans le Loiret

# À la recherche de pétrole de schiste ?

Des multinationales ont demandé l'autorisation de sonder le sous-sol dans le Gâtinais. Les écologistes demandent à la ministre d'opposer son veto.

Philippe Abline  
philippe.abline@centrefrance.com

La consultation publique a été très discrète. Tellement que les écologistes du Gâtinais ne l'ont découverte que deux jours avant son expiration. Les multinationales Realm energy et Bluebeach ont déposé des demandes de permis minier pour rechercher des hydrocarbures liquides ou gazeux dans le sous-sol. L'un d'eux concerne le Loiret, de La Selle-sur-le-Bied à Douchy, en passant par Château-Renard. L'Yonne est plus fortement impacté.

« Je n'ai découvert cette demande que le 9 octobre, après avoir vu qu'un permis semblable avait été refusé par Ségolène Royal (ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) pour le Lubéron », se souvient Jean-Luc Burgunder, de la section Europe écologie Les Verts du Gâtinais. Thierry Soler, conseiller général écologiste, a lui aussi été surpris : « Il fallait aller chercher l'avis de consultation publique sur le site du ministère, les élus n'ont même pas été prévenus ».

**Si la ressource existe, il sera impossible de l'exploiter**

Pour les écologistes, il est évident que ce que la multinationale recherche, ce n'est pas des traces d'hydrocarbures conventionnels, même si c'est ce que



FORAGE. L'est du Loiret a des ressources en pétrole exploitées depuis une cinquantaine d'années. ARCHIVE THIERRY BOUGOT

laisse entendre la demande d'autorisation de creuser. « En une cinquantaine d'années d'exploitation, la plus grosse partie de ce que le sous-sol du Gâtinais contient comme pétrole a dû être pompée, il est évident que c'est le gaz ou le pétrole de schiste qui les intéresse », estime Jean-Luc Burgunder.

« Et si par hasard on en trouve, la seule façon de l'exploiter, c'est la fracturation hydraulique, une méthode interdite en Fran-

## ■ Inquiétude pour les eaux de Paris

Célia Blauel, présidente des Eaux de Paris, a, elle aussi, demandé à la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, de refuser la demande de permis de Césy, dans l'Yonne, à la limite du Loiret. Célia Blauel a précisé son souhait « qu'aucune autorisation de travaux ne puisse être délivrée à l'avenir sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable ». Le risque est important : l'Yonne fournit 150.000 mètres cubes d'eau, chaque jour, à la capitale. La présidente des Eaux de Paris souligne que ce n'est pas seulement la recherche de gaz de schiste qui peut poser problème, celle d'hydrocarbure conventionnel est elle aussi dangereuse. Un écoulement d'hydrocarbure en surface pourrait avoir de graves conséquences : « En cas d'incident, la composition de ce sous-sol fait que nous aurons un temps de réaction quasi nul ! ».

**Risque.** Le principal risque de la fracturation hydraulique - seule technique utilisée pour extraire le gaz ou le pétrole de schiste - est de polluer la nappe phréatique par les centaines de composants chimiques utilisés. « Ce serait un comble alors qu'on demande depuis des années aux agriculteurs de faire des efforts pour ne pas détériorer la qualité des eaux ». Une vingtaine de communes de l'est du département ont déjà une teneur en pesticides non conforme, selon le bilan 2013 de l'Agence régionale de santé.

**Précédent.** Ce n'est pas la première fois qu'une compagnie cherche à investir le terrain au cas où un revirement autoriserait à exploiter le gaz ou le pétrole de schiste. En fin d'année dernière, Hess oil, une firme américaine qui avait racheté les concessions de pétrole du Loiret à Toreador, avait demandé au ministre de l'Écologie de pouvoir utiliser les sept permis miniers accordés à son prédécesseur. Philippe Martin avait refusé au prétexte que Hess oil est spécialisé dans l'extraction du gaz de schiste et que la fracturation hydraulique est interdite en France.

ce », souligne Thierry Soler.

Les écologistes ont rédigé une contribution pour s'opposer à ces demandes de permis minier. Le conseil régional a lui aussi réagi en rédigeant un courrier signé par les groupes PS-PRG, EELV et Front de gauche. La députée écologiste Laurence Abeille a, pour sa part, déposé une question écrite au gouvernement. Tous attendent maintenant la réponse de Ségolène Royal, et une réponse équivalente à celle donnée pour le Lubéron. ■

